

## Correction d'UE 7 du Devoir maison n°1 Recherche

Dans les pratiques de soins, les mesures sont standardisées et validées	V
La recherche consiste à se servir d'un individu qui est en face du soignant pour agrémenter un programme de recherche dans un processus de vérification d'une hypothèse	V
La recherche ne concerne pas des techniques en cours de validation	F
Les recherches ne sont faites que pour faire avancer la science	F aussi pour valoriser ceux qui la mènent
La finalité du soin est d'accroître la connaissance médicale et agrémenter un programme de recherche.	F c'est la finalité de la recherche
Les moyens requis pour une recherche sont des mesures standardisée et valisée	F pour les soins
Le code de bonne conduite est établi après le procès de Nuremberg	V
La loi Hurriet Sérusclat date de 1888	F 1988
La recherche peut être effectuée chez l'être humain si le risque prévisible encouru est hors proportion avec le bénéfice	F Ne peut pas être effectuée
Le chercheur doit assurer : le respect de la personne, la bienfaisance et la justice	V
La transmission de l'information peut entre autre être altérée par la relation entre le soignant et le patient	V
Une femme enceinte est une personne vulnérable	V
Le promoteur est la personne qui dirige et surveille la recherche	F c'est l'investigateur
L'information doit être sincère	V
Lors d'une recherche, le patient ne peut pas arrêter sans aucune responsabilité ni préjudice	F il peut
Le consentement doit être libre et éclairé	V
Le consentement doit être donné par écrit ou en cas d'impossibilité, attesté par un tiers	V
Le formulaire de consentement ne mentionne pas l'avis favorable du comité de protection des personnes	F il le contient
Il est utile de définir des critères d'inclusion pour une meilleur standardisation	V
Les recherches non interventionnelles correspondent à un travail sur les données	V
Il est important d'évaluer le rapport bénéfice/risque	V
Le CCP est constitué de 3 collègues	F 2
Le collège médical s'occupe de vérifier qu'il y ait réellement une protection de la personne entre autre	F c'est le collège sociétal
Une des missions du CCP est de veiller à la protection des personnes qui se prêtent à la recherche	V
La recherche interventionnelle nécessite l'autorisation obligatoire de l'ANSM	V
Lors de la constitution de collections biologiques, l'avis du CCP n'est pas requis	F il l'est
Les membres des comités et les personnes appelées à collaborer à leurs travaux sont tenus de garder secrètes les informations relatives à la nature des recherches entre autre	V
Le CCP est aujourd'hui constitué au niveau régional voire national	V
Les recherches interventionnelles sont retrouvées dans le cadre de soins courants ou dans le cadre strict de la recherche biomédicale avec ou sans produit de santé	V
Lors d'un travail de recherche, il n'est pas nécessaire de définir les critères d'inclusions	F si